



ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Renforcer et accroître la productivité et la compétitivité des Canadiennes et Canadiens

La valeur ajoutée des collèges et universités de la francophonie canadienne

Mémoire

présenté au

ministre des Finances

par

l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)

dans le cadre des

Consultations du gouvernement du Canada en vue du budget de 2018

Le 27 novembre 2017

1. INTRODUCTION

Le 9 novembre dernier, le ministre des Finances, l'honorable Bill Morneau, a invité les Canadiennes et Canadiens à transmettre leurs idées et leurs suggestions concernant les mesures que le gouvernement du Canada peut prendre afin qu'ils soient prêts à répondre aux changements et à saisir les occasions à venir, de même que les besoins des collectivités et du pays afin de pouvoir envisager l'avenir avec confiance.

Le présent mémoire réitère et renforce les messages et recommandations que l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) a partagés au Comité permanent des Finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2018 du Comité ainsi que lors de la comparution de l'ACUFC devant le Comité en septembre dernier.

2. LES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Les 21 collèges et universités de la francophonie canadienne sont tous situés dans des communautés francophones en situation minoritaire, donc à l'extérieur du Québec. Ils jouent un rôle essentiel pour la vitalité et la pérennité des communautés qu'ils desservent et le Canada dans son ensemble, en formant la main d'œuvre d'aujourd'hui et de demain, hautement qualifiée et majoritairement bilingue. Ces établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, dont plusieurs sont de petite taille et certains situés dans des régions rurales, offrent plus de 1 150 programmes d'études en français auxquels s'inscrivent plus de 42 600 étudiants et graduent plus de 10 000 diplômés par année.

S'il est vrai que le phénomène du vieillissement de la population touche tout le pays, les pressions démographiques sont encore plus fortes sur les communautés francophones minoritaires. Elles courent le risque de ne plus avoir suffisamment de travailleurs disponibles pour y consolider une économie moderne axée sur les technologies dans un environnement numérique.

Le portrait démographique de la population étudiante des établissements d'enseignement de la francophonie canadienne a ainsi beaucoup changé au fil des ans et est des plus diversifiés. Leurs clientèles étudiantes comprennent toutes personnes désireuses de poursuivre des études postsecondaires en français : les jeunes, finissants des écoles francophones et des programmes de français langue seconde, les immigrants et étudiants internationaux ainsi que les adultes en apprentissage continu et sur le marché de l'emploi.

L'internationalisation est donc un enjeu de premier ordre pour les collèges et universités de la francophonie canadienne qui veulent faire plus en matière d'éducation internationale et d'immigration afin d'assurer le développement socioéconomique de leurs collectivités. Pour ce faire, les collèges et universités de la francophonie canadienne ont besoin d'un appui financier accru du gouvernement fédéral pour adapter leurs services aux besoins particuliers de ces clientèles étudiantes, qui représentent jusqu'à 25% de la population étudiante de certains établissements. Ces clientèles enrichissent les communautés par leurs capacités langagières et leurs cultures des plus variées.

3. CONTRIBUTION À LA PRODUCTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ DES CANADIENNES ET CANADIENS

Les collèges et universités de la francophonie canadienne sont des piliers dans leurs communautés et contribuent tant au développement de leur capital humain qu'à leur essor culturel et leur croissance économique. Ils jouent un rôle de porte-étendards des langues officielles, de l'identité canadienne, de l'inclusion, du dynamisme et de la vitalité de ces communautés.

Bilinguisme

Il est reconnu que le bilinguisme des Canadiennes et Canadiens augmente leur productivité sur le marché de travail au Canada et à l'international. De plus, selon Rodrigue Landry, plus la scolarisation en français est forte, plus le degré de bilinguisme est élevé¹. Le fait de maîtriser les deux langues officielles et la terminologie professionnelle en français et en anglais dans un domaine permet en plus de saisir les opportunités liées au développement de marchés étrangers à dominance francophone. Selon une récente étude du professeur Kai Chan de l'Institut européen d'administration des affaires, le français serait la troisième langue des affaires dans le monde et le français fera partie des langues les plus parlées au monde à l'horizon 2050 avec 750 millions de locuteurs². La contribution des collèges et universités de la francophonie canadienne à cet égard est indéniable, car ils assurent la formation de la main d'œuvre d'aujourd'hui et de demain, hautement qualifiée et majoritairement bilingue. La réussite de leurs diplômés illustre d'ailleurs parfaitement la valeur ajoutée du français et la force du bilinguisme sur le marché du travail.

Formation et recherche – Emploi et innovation

Les établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne investissent dans la recherche fondamentale et appliquée qui en fait des pôles de recherche et d'innovation reconnus. Ils

¹ LANDRY, Rodrigue et ALLARD, Réal. 2000. « Langue de scolarisation et développement bilingue : le cas des acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse, Canada ». *Diversité Langues*.

² Kai L. Chan, PhD. Power Language Index - Which are the world's most influential languages? Mai 2016

contribuent ainsi à la productivité et à la compétitivité des entreprises et des Canadiennes et Canadiens, tant au Canada qu'à l'international. Ce sont leurs diplômés et chercheurs qui sont à l'origine des percées de l'avenir et qui sauront alimenter l'écosystème canadien de l'innovation. On sait déjà que les communautés les plus prospères sont celles qui ont su se tourner vers l'économie du savoir. La création d'emplois dans les communautés francophones minoritaires a donc un lien direct avec la capacité grandissante de recherche dans ces établissements.

Dans ce contexte, le niveau élevé de collaboration entre les établissements postsecondaires et les entreprises de toute taille de leur région et province mérite d'être souligné. Les nombreux partenariats université-collège-entreprise contribuent à former des professionnels bilingues qui répondent aux besoins des entreprises et favorisent le savoir, l'innovation et le transfert technologique des établissements postsecondaires vers le secteur privé.

De plus, l'apprentissage par l'expérience (notamment les stages) permet l'acquisition de compétences pour les étudiants (jeunes et adultes) et contribue à résoudre les difficultés à recruter du personnel qualifié bilingue. Il s'agit d'un facteur clé contribuant à solidifier les assises économiques, la productivité et la compétitivité et à encourager la rétention des diplômés au sein des communautés minoritaires francophones dans l'ensemble du pays.

Enfin, au plan économique, les établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne sont des agents de création d'emplois et des acheteurs de biens et services. Les plus récentes études d'impact économique de ces établissements démontrent l'apport économique de leurs milliers d'employés, étudiants et diplômés, estimé à des centaines de millions de dollars pour leurs provinces respectives et pour le Canada dans son ensemble.

4. RECOMMANDATION

Nous proposons au gouvernement du Canada d'examiner la recommandation suivante dans le cadre du budget de 2018.

Besoin

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a rehaussé sensiblement ses investissements dans les infrastructures canadiennes, notamment dans les infrastructures stratégiques. Nos langues officielles et la formation d'une main d'œuvre bilingue font partie des infrastructures stratégiques du pays. L'érosion de la langue française au Canada, alors qu'elle est en croissance à l'échelle mondiale, affecte donc sérieusement la productivité et la compétitivité des Canadiennes et Canadiens.

Cet état de fait, ne permet pas aux communautés francophones et acadiennes de jouir d'une **sécurité linguistique** à laquelle ils ont pourtant droit. Il est évident que le statu quo des 10 dernières années du financement fédéral en matière de langues officielles n'est certainement pas étranger à cette situation. Le recul très important qui en a résulté doit maintenant être rattrapé et dépassé.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit démontrer son engagement et son appui de façon accrue envers les langues officielles et la formation d'une main d'œuvre bilingue dans l'ensemble du pays.

Recommandation

Afin de répondre à ce besoin, il est recommandé que le gouvernement fédéral augmente les investissements du prochain plan d'action pluriannuel en matière de langues officielles pour la période 2018-2023 et que les fonds soient inclus dans le budget de 2018, notamment pour les domaines prioritaires suivants :

- Renforcer et bonifier l'offre de **formation initiale et continue** de professionnels de la **santé** dans l'ensemble des disciplines et dans un plus grand nombre d'établissements postsecondaires partout au Canada;
- Bonifier l'offre de **formation initiale et continue** de professionnels de la **justice** pouvant livrer les services juridiques dans les deux langues officielles dans tous les domaines de droit;
- Renforcer et bonifier les programmes **d'enseignement** et de **recherche** des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne et leurs initiatives en **réseau** afin d'améliorer **l'accessibilité et la flexibilité** de l'enseignement postsecondaire **en français** au pays.

Les investissements requis dans ces domaines d'intervention sont présentés dans l'annexe 2.

5. CONCLUSION

Il est clair que les collèges et universités de la francophonie canadienne occupent une place unique et jouent un rôle de leadership essentiel au sein des communautés qu'ils desservent et du Canada dans son ensemble. Ils ne peuvent toutefois remplir leur mission qu'en partenariat avec les autres acteurs, y compris le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les entreprises.

Les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne, sous l'égide de l'ACUFC, proposent au gouvernement du Canada des solutions novatrices aux effets structurants qui permettraient de renforcer leur capacité et leur impact en plus d'assurer un changement systémique durable.

En investissant et en appuyant les collèges et universités de la francophonie canadienne, le gouvernement fédéral peut réaliser les objectifs visés par le prochain budget de 2018 en matière de **renforcement et de croissance de la classe moyenne** tout en réalisant sa vision et ses responsabilités en matière de langues officielles qui doit prioriser la **vitalité** et la **pérennité** des communautés.

Toutefois, l'appui du fédéral envers ces établissements d'enseignement doit aller au-delà des initiatives de financement conçues pour la majorité anglophone, lesquelles sont rarement adaptées ou accessibles à la minorité, à moins d'y inclure des mesures positives spécifiques pour celle-ci.

Les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne pourront ainsi accroître les opportunités d'apprentissage permanent et continu pour donner aux Canadiennes et Canadiens les outils dont ils ont besoin pour trouver un emploi bien rémunéré dans l'économie de demain. Le bilinguisme de leurs diplômés contribuera grandement au renforcement de la langue française et à l'augmentation de son usage partout au Canada et sur le marché mondial des affaires.

L'ACUFC et ses établissements membres réitèrent leur engagement à collaborer à cette fin, avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les entreprises canadiennes ainsi qu'avec les Canadiennes et Canadiens.

ANNEXE 1

À PROPOS DE L'ACUFC

L'ACUFC regroupe **21** collèges et universités, francophones ou bilingues, tous situés dans des communautés francophones minoritaires, donc à l'extérieur du Québec, qui offrent plus de 1150 programmes d'études en français dans différents domaines. L'ACUFC vise à accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français dans l'ensemble du pays et offrir ainsi un réel continuum de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire. L'ACUFC coordonne le Consortium national de formation en santé (CNFS) et le Réseau national de formation en justice (RNFJ), des initiatives qui ont fait la preuve de la culture de collaboration, de l'agilité et de la flexibilité d'un regroupement institutionnel pancanadien d'organismes et établissements qui partagent des buts communs. Ces initiatives sont axées sur des livrables clairement définis et sur des partenariats efficaces au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), avec la communauté majoritaire et avec les institutions locales, provinciales et nationales. L'ACUFC permet ainsi de réaliser des projets collectifs pancanadiens, de partager des ressources, et conséquemment, permet une économie d'échelle significative. Ces projets ne pourraient pas voir le jour sans l'Association et sans l'appui du gouvernement fédéral.

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION PLURIANNUEL DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES 2018-2023

TROIS REQUÊTES PRIORITAIRES DE L'ACUFC

- Renforcer et bonifier l'offre de **formation initiale et continue** de professionnels de la **santé** dans l'ensemble des disciplines et dans un plus grand nombre d'établissements postsecondaires partout au Canada.
- Bonifier l'offre de **formation initiale et continue** de professionnels de la **justice** pouvant livrer les services juridiques dans les deux langues officielles dans tous les domaines de droit.
- Renforcer et bonifier les **programmes d'études**, la **recherche** et les initiatives en **réseau** des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne afin d'améliorer l'**accessibilité et la flexibilité** de l'enseignement postsecondaire **en français** au pays.

INVESTISSEMENTS REQUIS POUR LA PÉRIODE 2018-2023

MINISTÈRE *	MONTANT REQUIS
Santé Canada	130 millions \$
Justice Canada	76,5 millions \$
Patrimoine canadien: Cadre de collaboration pour renforcer l'éducation postsecondaire en français	17,6 millions \$

- Des propositions complètes ont été déposées aux trois ministères concernés en novembre 2016, présentant de façon détaillée les objectifs, les résultats escomptés, les actions et la répartition des investissements requis demandés. Ces documents peuvent être fournis le cas échéant.